

# L'ARCHITECTURE BIOCLIMATIQUE

l'art de bâtir avec les éléments

P.24

Vers un allègement des règles d'urbanisme ?

P.26

MaPrimeRénov' : des délais de paiement trop longs ?

P.28

Les ventes de logements neufs toujours en baisse

P.30

La crise du logement étudiant inquiète

## **DOSSIER SPÉCIAL ARCHITECTURE BIOCLIMATIQUE** **05**

- Le regard des architectes sur le bioclimatique
  - Bâtiments bioclimatiques et passifs : focus sur la Bretagne
  - Architecture bioclimatique en montagne : quelles spécificités ?
  - Comment mieux construire en climat chaud ?
  - Construire autrement à La Réunion
- 

## **LES ACTUS DU MOIS** **24**

- Les députés allègent les règles d'urbanisme
  - MaPrimeRénov' : colère face à des retards de paiement
  - La crise du logement étudiant inquiète, des plans mis en place
- 

## **CONJONCTURE** **40**

- -5 % d'activité pour l'artisanat du bâtiment au T1 2025
  - Deuxième année de baisse pour le marché de la salle de bains
  - Bilan 2024 du CETIAT
- 

## **ARCHITECTURE** **44**

- Médiathèque au Grau-du-Roi
  - Groupe scolaire à Brétigny-sur-Orge
  - Ancienne caserne Niel à Bordeaux
- 

## **LES PRODUITS DU MOIS** **47**

Pour réussir une architecture bioclimatique, la base est simple : s'inspirer du bon sens des anciens bâtisseurs, à l'origine des constructions traditionnelles.

Un savoir-faire défendu dans la maîtrise d'œuvre, car son rôle est « de comprendre et de s'adapter aux milieux », affirme l'architecte Boris Bouchet.

Bien qu'elle ait été perdue de vue au cours du 20ème siècle, l'architecture vernaculaire se réinvente face au dérèglement climatique.

En témoigne la Bretagne, dont l'environnement, autrefois réputé frais en été, s'expose aujourd'hui à des chaleurs jusqu'en octobre.

D'autant que la RE2020 met l'accent sur le confort d'été. Un enjeu en Méditerranée, où la construction doit concilier isolation, inertie et exposition solaire.

Encouragée dans la réglementation, l'utilisation des matériaux biosourcés fait baisser l'impact carbone mais n'augmente pas forcément la performance énergétique du bâti.

Ainsi, le bois seul ne suffirait pas, selon nos architectes interrogés.

L'approche bioclimatique a également sa place en rénovation, particulièrement en montagne. Le recyclage foncier d'anciennes stations de skis et la lutte contre les lits froids préoccupent d'ailleurs les élus locaux.

La question va plus loin à La Réunion, où l'architecture bioclimatique doit répondre à des défis climatiques, mais aussi sociaux et économiques.

Dans ce numéro, nous retrouvons toute une mosaïque d'architectures, de microclimats et de problématiques, qui font la particularité de la France, métropolitaine comme ultramarine...



Virginie Kroun  
Journaliste

## NOUVELLE POMPE À CHALEUR MONOBLOC ALFEA M

# Technologie haute température, pour tous les climats.

TEMPÉRATURE DE DÉPART  
— JUSQU'À —  
**75°**



A<sup>+++</sup>  
↑  
D  
Chauffage  
35°C

Pour être bien au chaud, même quand il fait bien froid.

- **Confort partout en France** : départ chauffage jusqu'à 75°C.
- **Fluide naturel R290 ultra-performant** et 700 fois moins polluant\*.
- **Gamme complète** de 3 à 12 kW en monophasé et triphasé.
- **Une innovation française**, testée dans le nouveau centre technologique du Groupe Atlantic.

\*Potentiel de Réchauffement Global du R290 comparé au R410.



- SOLUTIONS
- EXPERTISE
- PROXIMITÉ

# atlantic

# ARCHITECTURE BIOCLIMATIQUE : QU'EN PENSENT LES ARCHITECTES ?



©Guinée Potin

## Que pensent les architectes de l'architecture bioclimatique ? Certains professionnels nous donnent leurs avis et étayent leurs méthodes de travail.

Elle consiste à adapter le bâti à son environnement. L'architecture bioclimatique est une démarche vertueuse dont l'objectif principal est d'obtenir le confort tout au long de l'année en réduisant considérablement les besoins énergétiques. Un habitat bioclimatique cherche ainsi l'adéquation entre la construction, le comportement des utilisateurs des lieux et le milieu.

Que pensent les architectes de l'architecture bioclimatique ? Est-ce qu'ils appliquent ses grands principes dans leurs réalisations ? Nous avons sollicité certains professionnels qui nous ont donné leurs avis pour étayer leurs méthodes de travail.

### Les fondements de l'architecture bioclimatique

Accompagner le site, s'orienter pour préserver le confort thermique hiver

comme été, maximiser l'ensoleillement durant la saison froide tout en protégeant le bâtiment du rayonnement solaire d'été... Tout cela fait partie des grands principes de l'architecture bioclimatique.

De même, utiliser des matériaux de construction ou de réhabilitation naturels, optimiser au mieux le recours à l'énergie et à l'eau, se doter de sources d'énergie renouvelable et de système de récupération des eaux pluviales, sont autant de procédés qui favorisent l'architecture bioclimatique. Des stratagèmes qu'il faut appliquer sans délaissé pour autant la prise en compte des risques climatiques, nécessitant des actions spécifiques.

L'architecture bioclimatique est donc la recette idéale pour la conception de bâtiments les plus adaptés à leur environnement.

# ARCHITECTURE BIOCLIMATIQUE : QU'EN PENSENT LES ARCHITECTES ?



**« On fabrique une architecture qui s'adapte au climat, aux différentes saisons, au vent. En somme, elle s'adapte au milieu »**

**Boris Bouchet,  
fondateur de Boris Bouchet Architectures**

« *C'est le genius loci des milieux,* » souligne Boris Bouchet, qui précise : « *Le rôle des architectes c'est de comprendre et de s'adapter aux milieux* ».



Siège Europe de NTN-SNR - ©Barrachin

## Architecture bioclimatique, avantages et inconvénients

Les avantages de l'architecture bioclimatique sont nombreux. Citons par exemple l'efficacité énergétique qui, grâce à une conception adaptée aux conditions climatiques locales, consiste à réduire les besoins en chauffage et en climatisation. De même, grâce à une meilleure gestion de la chaleur, de la lumière naturelle et de

la ventilation, le confort intérieur et le bien-être des usagers sont assurés.

L'utilisation des matériaux écoresponsables réduisant l'empreinte carbone est essentielle. Ainsi, l'architecture bioclimatique contribue à la réduction des déchets et à la préservation des ressources naturelles, tout comme l'utilisation des énergies renouvelables (solaire, éolien, géothermique).

Cependant, certains procédés possèdent des inconvénients, comme par exemple le coût de conception et de construction qui peuvent être plus élevés en raison de l'utilisation de technologies et de matériaux spécifiques, bien que ces investissements puissent souvent être compensés par des économies d'énergie à long terme.

De même, nous pouvons évoquer l'expertise spécifique et le savoir-faire ainsi que la maintenance des solutions de ventilation qui peut nécessiter des connaissances, mais aussi un suivi rigoureux. Certains systèmes bioclimatiques peuvent nécessiter un entretien régulier pour fonctionner efficacement.

L'architecte Boris Bouchet souligne que pour ces raisons, une construction devrait être la plus low tech possible. Selon le fondateur de Boris Bouchet Architectures, « *la manière de vivre le climat est une question sociale* ». Même son de cloche du côté de l'agence d'architecture Guinée\*Potin (Anne-Flore Guinée et Hervé Potin), établie à Nantes, qui construit

# ARCHITECTURE BIOCLIMATIQUE : QU'EN PENSENT LES ARCHITECTES ?

depuis toujours des réalisations prenant soin de leur environnement.

*« L'attention et le bon sens bioclimatique que nous portons à l'environnement et au contexte, avec des implantations adéquates, des orientations adaptées aux usages, et si possible une forme de compacité, posent à notre sens les premiers jalons environnementaux. Ce à quoi s'ajoutent les principes structurels et les concepts d'enveloppe, qui doivent à présent être frugaux et le plus bas carbone possible. Cette contrainte n'en est pas vraiment une pour nous, puisque nous privilégions, depuis de nombreuses années, des solutions de mise en œuvre mixtes, alliant le béton et le bois, la paille, les isolants en chanvre, ou fibres de bois. Des matériaux si possibles biosourcés et géosourcés. Le bois, le chaume, les troncs d'arbres, les motifs et couleurs, sont nos outils »*, soulignent les architectes.

De son côté, Joe Vérons, l'un des cofondateurs de l'agence d'architecture Marjan Hessamfar & Joe Vérons architectes associés, qui construisent depuis 25 ans des édifices respectueux de leur environnement, précise : *« le problème aujourd'hui, c'est la surchauffe d'été »*, et souligne par ailleurs que *« le nouveau chemin qu'il faut emprunter, c'est d'interroger les usages »*.



Siège Europe de NTN-SNR - ©Patriarche

## Architecture bioclimatique et constructions traditionnelles

L'architecture bioclimatique n'est pas un concept nouveau, c'est un mode de construction mis en application il y a très longtemps. Les habitations ont été conçues pour répondre aux spécificités climatiques locales, comme par exemple le recours aux toitures en pente, les murs épais, les cours intérieures. En France, l'architecture bioclimatique se trouve partout, de la Bretagne jusqu'en Occitanie en passant par la Haute-Savoie, où les maisons traditionnelles en bois, torchis ou en pierre ont été pensées pour être adaptées aux microclimats locaux et aux milieux qui les entourent.

Depuis toujours, l'architecture s'est érigée de manière à répondre aux diverses problématiques environnementales et les matériaux utilisés provenaient des environs. Cependant, aujourd'hui, les exigences ont changé. Les constructions sont plus généreuses comme nous le rappelle Joe Vérons et les procédés utilisés autrefois ne s'appliquent pas toujours d'une manière optimale. C'est pour cette raison que les architectes s'inspirent des constructions traditionnelles pour développer des solutions innovantes qui répondent aux défis actuels.

Donnons par exemple le pôle enfance jeunesse réalisé par Boris Bouchet architecture et Recita architecture à Beauregard Vendon. Un projet où les architectes ont élaboré cinq cheminées (...)

[» LIRE LA SUITE](#)



## Solution Waterproof®

### Gestion des eaux pluviales pour toiture-terrasse

- **Solution polyvalente** : végétalisation, béton drainant, gravillons, aménagements divers
- **Conception de l'ouvrage simplifiée**, pose sur pente nulle
- **Réduction** des îlots de chaleur urbain
- **Lutte** contre la prolifération du moustique tigre

# BÂTIMENTS BIOCLIMATIQUES ET PASSIFS : FOCUS SUR LA BRETAGNE



©Pascal Leopold / Jean-Charles Castric

**On parle souvent de l'architecture bioclimatique dans les régions chaudes et dans les Outre-Mer. Mais qu'en est-il sur la façade atlantique, et plus précisément en Bretagne ? Le point avec trois architectes basés entre le Finistère et la Loire-Atlantique.**

D'après l'architecte Loïc Daubas, de l'agence Belenfant Daubas, installé en Loire-Atlantique, l'architecture bioclimatique s'est démocratisée en France métropolitaine ces dernières années, notamment au gré des réglementations thermiques de 2005 puis 2012, et aujourd'hui avec la RE2020.

Selon lui, la canicule de 2003 et les nombreux décès qu'elle a entraînés ont notamment donné lieu à une nécessaire prise en compte du confort d'été dans les bâtiments.

À l'échelle de la façade atlantique, où le climat océanique est plutôt tempéré, les bâtiments n'ont pas les mêmes impératifs que dans d'autres régions françaises, où les hivers peuvent être très froids et les étés très chauds.

Ainsi, en Bretagne – selon les architectes que nous avons interrogés – le bâtiment bioclimatique « idéal » serait principalement exposé au sud, pour faire rentrer la chaleur l'hiver, et protégé des vents et des pluies érodantes venant de l'ouest.

“

**« Les orientations sont faites pour essayer de bénéficier des apports gratuits du soleil à l'année. C'est l'élément de base de l'architecture bioclimatique »**

Loïc Daubas,  
architecte au sein de  
l'agence Belenfant Daubas

# BÂTIMENTS BIOCLIMATIQUES ET PASSIFS : FOCUS SUR LA BRETAGNE

## Oui, le dérèglement climatique concerne aussi la Bretagne

Toutefois, selon ce dernier, avec le dérèglement climatique, les étés sont de plus en plus chauds et longs, même en Bretagne, avec des périodes de chaleur s'étendant parfois jusqu'à fin octobre.

« Pour faire simple, on est en train de s'approcher des températures qu'on avait à Bordeaux il y a peut-être une vingtaine d'années », note Loïc Daubas.

« Auparavant, on était plutôt à se protéger timidement du soleil sur les mois de juin, juillet, août. Aujourd'hui, on va chercher une protection plus importante du mois d'avril au mois d'octobre. On a un soleil qui commence à chauffer très vite le matin et donc on va essayer d'apporter des protections solaires même à l'est, alors qu'avant on ne se protégeait qu'au sud », observe-t-il.

## Recourir à des casquettes et brise-soleil orientables

Dans ce contexte, de nouvelles techniques doivent être mises en place pour mieux supporter la chaleur.

« Jusque-là, pour protéger les bâtiments des températures hautes, le dispositif le plus classique, c'est de réaliser un ombrage solaire, ou des "casquettes". C'est-à-dire des auvents qu'on vient mettre devant les fenêtres et qui viennent faire une ombre devant les surfaces vitrées uniquement durant la période estivale. Or, en septembre-octobre, le soleil est plus bas. Et donc, notre

dimension de protection solaire devient trop petite. Et le soleil passe directement dans le bâtiment à un moment où il fait encore chaud. Donc, finalement, la protection solaire qui était un peu le dispositif "low-tech", relativement aisé, devient inopérante », constate Loïc Daubas.

Face à ce problème, l'architecte explique recourir davantage aux brise-soleil orientables (BSO) : « Cela permet d'avoir une protection solaire devant le vitrage quand on en a besoin. On peut les orienter ou les relever pendant la période hivernale, où l'on a vraiment besoin de cet apport solaire et de chaleur », précise-t-il.



Maison bioclimatique avec brise-soleil orientables à Saffré (44) - ©Atelier Belenfant Daubas

Autre critère important : le travail sur l'extérieur. « Qui dit maison bioclimatique dit jardin bioclimatique. Dans le jardin, on doit aussi se protéger, surtout des vents d'ouest. Et quand il y a trop de soleil, il faut avoir des zones d'ombre », selon l'architecte Patrice Bideau.

# BÂTIMENTS BIOCLIMATIQUES ET PASSIFS :

## FOCUS SUR LA BRETAGNE

« Quand on commence les travaux, je dis à mes clients de faire des plantations tout de suite, de faire des haies, des massifs, pour se protéger des vents d'ouest. Si vous mettez une maison bioclimatique dans un espace complètement nu, sans aucune protection des vents dominants et sans protection du soleil, la maison va moins bien fonctionner », estime-t-il.

### Les bâtiments passifs, encore un cran au-dessus ?

Pour Jean-Charles Castric, architecte basé à Quimper (Finistère), les bâtiments passifs iraient encore un cran au-dessus des bâtiments bioclimatiques, dans le sens où leurs performances thermiques seraient telles qu'il n'y aurait plus besoin de se soucier de l'orientation.

Selon l'architecte CEPH (Concepteur Maison Passive Certifié), le passif offre ainsi plus de liberté que le bioclimatique.

« Par exemple, si je veux aller chercher un rayon de soleil le soir au nord-ouest, je n'hésite pas, je vais me débrouiller pour aller chercher ces rayons de soleil qui m'intéressent pour l'ambiance intérieure. Je ne vais pas m'interdire de faire un percement au Nord parce que le bioclimatisme m'interdit de le faire », nous explique-t-il.

L'autre avantage d'une maison passive : la possibilité de se passer de chauffage, surtout dans un climat comme celui de la Bretagne, où les hivers sont plutôt doux, avec quasiment jamais de gel.

« On est sur des maisons qui ont des besoins en chauffage tellement faibles qu'on n'a plus besoin de chaudière », souligne Jean-Charles Castric. « Un petit convecteur peut éventuellement venir en renfort lorsque les températures descendent sous les 5°C », précise-t-il.

Contrairement aux bâtiments bioclimatiques, les bâtiments passifs sont certifiés : « Le passif, c'est un label. Tous les bâtiments passifs, on les fait certifier. Un certificateur vient dans le process vérifier le travail du concepteur. L'intérêt du passif, c'est qu'on est sur un calcul transparent », insiste Jean-Charles Castric.

### Quid du recours au bois et aux biosourcés ?

Parmi les autres différences à noter, l'architecture bioclimatique est souvent associée à un recours aux matériaux biosourcés, là où le passif n'aurait « aucune exigence en termes d'origine des matériaux », détaille Jean-Charles Castric. « On peut faire un bâtiment passif avec de la laine minérale, du polystyrène, du polyuréthane... » précise-t-il.

Ainsi, nombreux sont les bâtiments bioclimatiques à recourir au bois. C'est le cas des projets de l'architecte Patrice Bideau, ayant suivi la formation MBOC (Maison Bois Outils Concepts) du CNDB (Comité National pour le Développement du Bois) (...)



# Nouvelle Daikin Altherma 4 H, La combinaison entre **performance** et **sécurité**



Daikin Altherma 4 H est la première gamme de pompe à chaleur air/eau résidentielle équipée de propane (R-290).

Elle est **idéale pour les projets de rénovation**, en remplacement d'un système de chauffage. Elle est disponible en plusieurs tailles 8 - 10 - 12 - 14.

Nouveauté ! Les unités intérieures intègrent une nouvelle interface tactile couleur de 5 pouces (MMI) pour simplifier la configuration, le paramétrage et la mise en service. L'installateur bénéficie ainsi d'une prise en main **rapide et intuitive**.

Cette gamme offre d'excellentes performances :

- Fonctionne jusqu'à  $-28^{\circ}\text{C}$  et jusqu'à  $75^{\circ}\text{C}$
- Efficacité énergétique de classe A+++ en chauffage et A+ en production d'eau chaude sanitaire (ECS).

Et pour renforcer la sécurité, des dispositifs spécifiques liés à l'utilisation du propane (R-290) sont fournis de série, assurant fiabilité et tranquillité d'esprit.

Daikin accompagne également l'installateur avec son **programme de formation SBM-CP dédié au R-290**, en visio et présentiel.

Ces nombreux atouts font de la Daikin Altherma 4 H, l'une des meilleures solutions décarbonées pour l'utilisateur final, tout en limitant les travaux à réaliser par l'installateur.

# EN RÉGION MONTAGNEUSE, L'ARCHITECTURE BIOCLIMATIQUE SE RÉINVENTE



© l'Atelier d'architecture de Magdeleine Lounis

**Comme toute architecture vernaculaire, les constructions en montagne ont leurs spécificités ancestrales, voire régionales. Un savoir-faire qui se réinvente face au réchauffement climatique. Le point avec deux architectes.**

Entre ses chalets en bois et ses constructions minérales, la montagne est une vitrine du pragmatisme et de l'intelligence des anciens bâtisseurs.

Car ces structures « *ont un lien étroit avec des conditions climatiques très fortes* », résume l'architecte Magdeleine Lounis, dont l'agence est établie à Saint-Saturnin, au sud de Clermont-Ferrand.



**« Cela inclut des questions d'orientation, de vent, de compacité, de ressources qu'on a à portée de main »**

**Magdeleine Lounis,  
architecte auvergnate**

## **Considérer le confort thermique**

Abordons déjà l'un des points cardinaux de l'architecture bioclimatique en montagne : le confort thermique.

Cette notion peut varier selon l'altitude. Sonia Doucerain, co-fondatrice de l'agence grenobloise Brenas Doucerain Architectes, explique : « *À partir de 1000 mètres d'altitude, le confort d'été n'est pas un sujet, parce que les nuits sont fraîches (17/18°C) et c'est facile de ventiler un bâtiment en ayant des principes d'architecture passive la nuit pour décharger un bâtiment, qui monte à 30-32°C la journée* ».

Ce qui n'est pas forcément le cas dans le fonds des vallées alpines, comme à la Maurienne. Cette ancienne zone industrielle et de transit présente des conditions de vie rudes. En hiver, les hauts massifs bloquent le soleil et l'effet de

# EN RÉGION MONTAGNEUSE, L'ARCHITECTURE BIOCLIMATIQUE SE RÉINVENTE

cuvette favorise les fortes chaleurs en été.

« *L'enjeu va être de tirer parti de la question des vents, qui ne seront plus une contrainte mais une nécessité pour amener de la fraîcheur dans les bâtiments* », complète Magdeleine Lounis.

« *L'approche bioclimatique nécessite aussi de tirer parti de la question du rayonnement solaire, en hiver ou en intersaison. En fonction de la pente et de l'orientation du bâtiment, des façades de bâtiments vont pouvoir récupérer du rayonnement solaire, même quand il fait très froid, et de choisir des matériaux avec une forte inertie pour favoriser le déphasage thermique. La compacité de la construction permet également de limiter les déperditions thermiques* », explique l'architecte auvergnate.

## Parer le bâti face aux intempéries

Sans compter le travail d'implantation selon l'altitude et le niveau d'enneigement. Mais selon les régions, la configuration du bâti peut varier.

Magdeleine Lounis fait un parallèle entre l'architecture vernaculaire suisse et dans le Sancy. Dans le pays transalpin, « *nous retrouvons, des "drakkars" » construits en madriers bois, surélevés du sol par un soubassement pierre ou bois, afin de se protéger de la neige ou des vents dominants. Le pignon est parallèle aux courbes topographiques* ».

« *Dans le Sancy, les "burons" sont bâtis en pierre, tandis que le pignon arrière est*

*adossé voir encastré dans la pente.*

*Compacte, il recherche l'inertie », compare l'architecte.*

Pour la rénovation d'une grange auvergnate, Magdeleine Lounis a dû composer avec des volumes parallélépipédiques et des pignons peu ouverts « *car plutôt orientés aux vents dominants ouest* ». « *On recherchait le double accès aux deux niveaux en tirant parti de la pente, de la ventilation de la fenièrre [espace de stockage du foin sous comble] et la conservation de la chaleur animale en de rez-de-chaussée* », nous expose l'architecte auvergnate. Les « *coyaux* » ont été remplacés par des cheneaux ou réinterprétés de manière contemporaine par des prolongements de toit, afin d'éjecter plus loin les eaux de pluie et éviter l'humidité au pied de mur.

Rappelons qu'entre les orages et grosses fontes de neige, les inondations et débordements d'eau sont une problématique en zone montagneuse. C'est d'ailleurs l'un des enjeux derrière la rénovation du centre nordique à la station de la Féclaz, en Savoie.

« *On s'est vraiment inspiré de l'architecture vernaculaire des fermes de montagne dans les Bauges, c'est-à-dire une grande toiture débordante et qui protège les façades, des éléments de bois pour porter les passées de toiture de 2-2,5 mètres. La passée de toiture projetée et détermine un cheminement minéral tout autour pour avoir les pieds au sec. Ce qui nous semblait aussi important, c'était un sous-bassement massif, avec un double mur en béton et pierre à l'extérieur,*

# EN RÉGION MONTAGNEUSE, L'ARCHITECTURE BIOCLIMATIQUE SE RÉINVENTE

*d'une carrière à 15 km », nous décrit Sonia Doucerain.*

## Biosourcé ou géosourcé ?

Nous voilà donc à la pierre angulaire de l'architecture en montagne, voire bioclimatique au sens large : l'utilisation de ressources à proximité. Une logique ancestrale, mais *« le monde du BTP a changé toute cette pensée de la construction, puisqu'on a importé plein de matériaux. Maintenant, on y revient »*, observe Sonia Doucerain.

L'architecte grenobloise cite le massif de la Chartreuse, où le recours à des bois labellisés fait sens. Cependant, face au réchauffement climatique, les maladies attaquent les bois et gâchent leurs propriétés. Autre problématique : les matériaux biosourcés ont dû mal à entrer dans les normes, notamment à travers les fiches de déclaration environnementale et sanitaire (FDES). Ces dernières certifient la performance et l'impact carbone des produits.

*« Il y a 15 ans, les matériaux bois des Alpes n'avaient pas de fiches FDES pour montrer leur performance, tandis qu'une fiche sur le béton si. Il faut un peu de temps pour que la règle cultive, donne le ton »*, se rappelle Sonia Doucerain.

Mais faible impact carbone ne signifie pas pour autant forte inertie, essentielle pour le confort thermique évoqué plus haut. *« C'est vrai que dans l'image d'Épinal, on imagine avoir des bâtis de haute montagne, le chalet, etc. Certes, construire tout bois*

*aujourd'hui nous permet d'atteindre l'objectif d'un bilan carbone, mais en termes de confort, ce n'est pas forcément la solution, sauf si on la combine justement avec d'autres matériaux à forte inertie afin d'obtenir un bon déphasage thermique »*, avance Magdeleine Lounis. L'architecte du Puy-de-Dôme loue par exemple l'intérêt de la construction minérale ou en pisé.

## Accompagner les jeunes générations d'architectes

Une chose est sûre, les jeunes générations d'architectes sont sensibilisées à la question. En témoignent nos deux architectes, qui enseignent en école d'architecture.

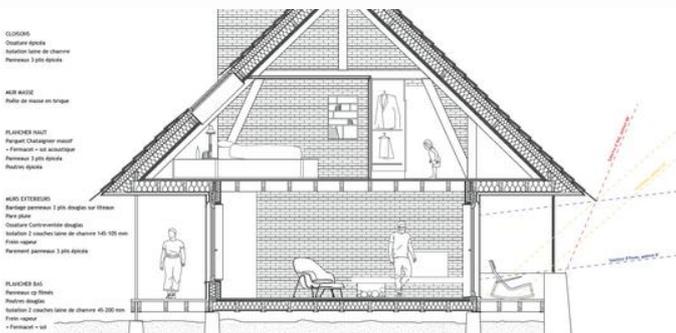
*« Les étudiants sont globalement tous très sensibilisés au changement climatique, à la nécessité de faire attention au bioclimatisme. La plupart ne veulent plus construire du neuf, mais construire sur ce qui existe déjà. C'est à nous, enseignants, d'impulser tout ça, d'être capable de se remettre en question, parce que ceux de ma génération n'ont pas été formés de cette façon-là »*, rapporte Sonia Doucerain, qui coordonne le master Montagne Architecture Paysage à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble.

*« Ce qui m'anime tant en tant qu'enseignante que dans ma pratique, c'est justement d'arriver à amener les étudiants à concevoir des projets ancrés et qui ne pourraient pas être déplaçables d'un endroit à un autre, et qui réinterprète de manière contemporaine et frugale le bâti vernaculaire, en lien avec un milieu et des ressources matérielles et*

# EN RÉGION MONTAGNEUSE, L'ARCHITECTURE BIOCLIMATIQUE SE RÉINVENTE

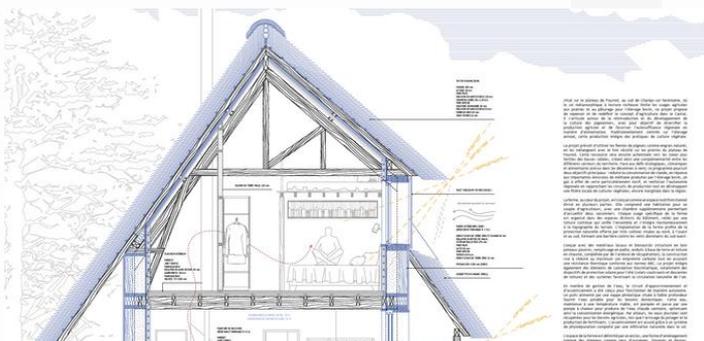
*immatérielles locales* », nous confie Magdeleine Lounis.

À travers les ateliers qu'elle anime à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand, l'architecte accompagne les étudiants dans leurs recherches et prospectives, en partenariat avec des élus locaux.



Extrait du projet d'Anouk Lelou, étudiante en M2 Éco-conception des Territoires et des Espaces Habités à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand

Ce qui peut créer des surprises chez ces derniers, qui ont « *une vision peut-être réduite du rôle de l'architecte. Ils voient un professionnel qui ne réfléchit que sur le bâtiment, sans avoir une réflexion à l'échelle paysagère, urbaine, voire de la ressource. Cette capacité à travailler à différentes échelles est une découverte pour eux* », souligne Mme Lounis.



Extrait du projet de Polina Karpovych, étudiante en M2 Éco-conception des Territoires et des Espaces Habités à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand

## Sensibiliser les élus à la rénovation de l'existant

Par ailleurs, « *on sait construire un bâtiment avec une enveloppe hyper performante, une production d'énergie en partie renouvelable, presque même à 100 %. La difficulté, c'est tout le patrimoine bâti qui existe* », souligne Sonia Doucerain. « *Les investisseurs se détournent des bâtiments existants et construisent du neuf, parce que c'est plus facile* », ajoute-t-elle.

Or, « *les collectivités publiques s'intéressent à leur patrimoine bâti. Avec l'obligation ZAN, il y a une prise de conscience pour construire sur l'existant pour être plus écologiques, plus vertueux* », analyse l'architecte auvergnate.

Elle constate toutefois un dilemme parmi les maires, entre davantage construire à des fins touristiques – dont dépend l'économie des régions montagneuses – ou rénover pour lutter contre les lits froids et loger décentement les habitants permanents.

Le territoire montagnard est « *très convoité, il y a une pression foncière toujours très grande. Et en même temps, il y a des tas de sites qui sont en déshérence, qui sont paupérisés* ».

Propos recueillis par Virginie Kroun

## DRV 2 TUBES ECOi EX MZ1 AU R32



### Efficacité, qualité et compacité de niveau supérieur.

Découvrez l'ECOi EX Série MZ1, la nouvelle génération de groupes DRV au service de l'efficacité énergétique et de la polyvalence pour les applications commerciales. Dotée d'une technologie avancée fonctionnant au réfrigérant R32 et d'une conception de système optimisée, cette série offre une solution plus durable.

La série MZ1 offre une grande flexibilité grâce à son faible encombrement, ses longueurs de tuyauterie et plage de fonctionnement étendues et sa compatibilité avec les nouvelles unités intérieures toutes équipées de série de la technologie nanoe™ X pour une meilleure qualité de l'air intérieur.



Installation à faible encombrement.



Mode silencieux avec maintien de la haute capacité.

$\eta_{s,c}$  310,1% <sup>1)</sup>  $\eta_{s,h}$  172,4% <sup>1)</sup>

Haute efficacité saisonnière.

1) U-10MZ1E8.



# L'ARCHITECTURE BIOCLIMATIQUE GAGNE DU TERRAIN EN MÉDITERRANÉE



**Réduire les besoins en climatisation sans sacrifier le confort : c'est tout l'enjeu de l'architecture bioclimatique en climat chaud. Analyse du cycle de vie, matériaux biosourcés, ventilation nocturne... Tour d'horizon des bonnes pratiques.**

Au cœur de la démarche bioclimatique se trouve une question centrale : comment concilier confort, sobriété énergétique et impact environnemental maîtrisé ? L'analyse du cycle de vie (ACV), aujourd'hui intégrée aux exigences de la RE2020, permet d'évaluer les effets environnementaux d'un matériau ou d'un système constructif tout au long de son existence, de la fabrication à la déconstruction.

*« Pour se protéger de la chaleur tout en limitant les besoins en chauffage, il convient d'isoler les bâtiments. L'inertie thermique réduit d'autre part les fluctuations de température. Mais quels matériaux choisir, et quelle épaisseur mettre en œuvre ? L'ACV permet de répondre à ces questions en intégrant les impacts environnementaux depuis la fabrication des matériaux à la fin de vie, en passant par l'étape d'utilisation »,* explique Bruno Peuportier, directeur de

recherche à MINES ParisTech.

L'ACV révèle notamment que les premiers centimètres d'isolant sont très efficaces pour limiter les impacts climatiques et sanitaires. En revanche, au-delà d'un certain seuil, le bénéfice thermique décroît, alors que les impacts liés à la production et à la fin de vie augmentent. D'où l'importance de trouver une épaisseur optimale, y compris pour les éléments à forte inertie.

## **Inertie, isolation, orientation : les fondamentaux du bioclimatisme méditerranéen**

La particularité du climat méditerranéen est de cumuler des températures estivales très élevées avec un rayonnement solaire intense. Dans ce contexte, la recherche de confort passe par un équilibre subtil entre isolation et inertie, ainsi qu'une conception

# L'ARCHITECTURE BIOCLIMATIQUE GAGNE DU TERRAIN EN MÉDITERRANÉE

adaptée à l'exposition solaire.

Si les matériaux biosourcés sont valorisés par la réglementation environnementale, leur usage doit être raisonné. Le bois, par exemple, présente une faible inertie. Pour pallier cette limite, « on peut enduire des lattis de bois avec de la terre crue », souligne M. Peuportier. Il insiste également sur un point de vigilance fréquent : « Attention à ne pas mélanger inertie et isolation. Par exemple, les bétons de chanvre sont de mauvais isolants et stockent difficilement la chaleur : il vaut mieux séparer une couche inerte (terre par exemple) à l'intérieur et une couche isolante (chanvre par exemple) à l'extérieur ».

L'orientation des baies vitrées est un autre paramètre essentiel : les ouvertures à l'ouest doivent être limitées car le soleil y est plus difficile à maîtriser et les apports thermiques surviennent aux heures les plus chaudes. Des protections solaires efficaces (casquettes, stores, brise-soleil) deviennent alors indispensables.

Enfin, la ventilation nocturne, combinée à une forte inertie et une bonne isolation, permet de rafraîchir naturellement les bâtiments. Des logements traversants, avec des débits d'air généreux, se révèlent particulièrement adaptés.

## Des pratiques éprouvées, mais encore peu généralisées

Malgré leur pertinence thermique et environnementale, les principes bioclimatiques peinent encore à s'imposer dans les pratiques courantes de

construction. Un paradoxe que Bruno Peuportier attribue en partie à des habitudes bien ancrées et à un manque de formation. « Les principaux freins sont liés à mon avis au manque de connaissances des décideurs. La réglementation privilégie les pompes à chaleur, et il est plus facile de climatiser un logement avec une PAC réversible, même si une solution bioclimatique réduirait la consommation énergétique », explique-t-il.

L'effet d'inertie réglementaire et économique freine donc la généralisation de solutions pourtant robustes, passives et économiquement viables sur le long terme.

## Le siège d'Izuba Énergies, un exemple de réussite

À Fabrègues, près de Montpellier, le siège d'Izuba Énergies constitue un exemple remarquable d'architecture bioclimatique aboutie. Conçu pour minimiser les besoins énergétiques tout en garantissant un confort d'été optimal, le bâtiment articule plusieurs stratégies.

« Sa structure en bois est complétée par de la terre crue pour obtenir une forte inertie. Des masques intégrés et des stores limitent les apports solaires en saison chaude. L'isolation en paille améliore le confort et réduit les besoins de chauffage. Une PAC géothermique apporte un appoint de rafraîchissement quand c'est vraiment nécessaire (...) »

# ➤ LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE SE FERA AVEC VOUS!



PROFESSIONNELS  
DU BÂTIMENT



ARCHITECTES ET  
MAÎTRES D'ŒUVRE



ENSEIGNANTS  
ET FORMATEURS

# FEE BAT

GAGNEZ EN  
EFFICACITÉ!



Rendez-vous sur  
[www.feebat.org](http://www.feebat.org)



Suivez notre actualité

## ➤ FIEZ-VOUS À FEEBAT

Vous souhaitez maîtriser les enjeux de la **rénovation énergétique** pour gagner en performance et en qualité ? FEEBAT vous propose **plus de 20 formations** adaptées à votre métier, votre profil et vos besoins.

LE PROGRAMME FEEBAT EST DÉVELOPPÉ ET SOUTENU PAR



# CONSTRUIRE AUTREMENT À LA RÉUNION : LE PARI BIOCLIMATIQUE



**Face aux enjeux du réchauffement climatique et à la raréfaction des ressources, l'architecture bioclimatique prend de l'ampleur à La Réunion. Ce modèle, qui s'appuie sur le climat, les usages et le territoire, permet de construire des bâtiments plus sobres, adaptés et durables. Entretien avec Cédric Delahaye, architecte et président associé de LAB Réunion.**

« L'architecture bioclimatique, ce n'est pas une mode, c'est une nécessité », affirme d'emblée Cédric Delahaye. À La Réunion, où les températures montent et les aléas climatiques se multiplient, construire avec le climat plutôt que contre lui devient essentiel.

Cette approche vise à optimiser le confort thermique tout en réduisant les consommations d'énergie, notamment grâce à l'orientation des bâtiments, à la ventilation naturelle, à la protection solaire ou encore à l'utilisation de matériaux locaux.

Mais le contexte réunionnais ajoute une complexité particulière : l'île présente une diversité climatique impressionnante, avec des zones chaudes et humides sur le littoral, et des secteurs plus frais en

altitude. « Il n'existe pas un modèle unique de construction bioclimatique pour La Réunion », insiste l'architecte.

“

**« Il faut adapter le projet à chaque zone, à chaque microclimat et à chaque usage »**

**Cédric Delahaye,  
architecte et président associé de  
LAB Réunion**

À cela s'ajoutent des contraintes naturelles fortes, comme les risques cycloniques ou les pluies intenses. « Il faut à la fois protéger les bâtiments des éléments tout en assurant un confort intérieur sans systématiser la climatisation », ajoute-t-il.

# CONSTRUIRE AUTREMENT À LA RÉUNION : LE PARI BIOCLIMATIQUE

Ce subtil équilibre entre résilience, sobriété et confort est au cœur de l'approche bioclimatique.

## Zonage thermique et stratégies adaptées

Concrètement, l'architecture bioclimatique repose sur une analyse fine du territoire. À La Réunion, un travail de zonage thermique a été réalisé pour identifier les zones dites de confort, où une construction bien pensée peut se passer de climatisation. « À certains endroits, la ventilation naturelle suffit, mais ailleurs, en zone chaude et dense, il faut prévoir des systèmes actifs, toujours dans une logique d'efficacité énergétique », explique l'architecte et président-associé de LAB Réunion.

Ce travail d'adaptation suppose une montée en compétences de tous les acteurs de la construction : architectes, maîtres d'œuvre, artisans. « Il faut redonner une culture constructive du territoire, en rupture avec les modèles standardisés importés de métropole », plaide Cédric Delahaye. Cela passe par une meilleure connaissance des matériaux disponibles localement, une réappropriation des savoir-faire traditionnels et un dialogue renforcé entre les différents corps de métiers.

De plus, l'intégration de ces principes dès la phase de conception est indispensable. Cela implique de réfléchir au confort d'été et d'hiver, à l'inertie thermique du bâtiment, à la gestion des eaux de pluie,

mais aussi à la place du végétal dans le projet.

## Entre ambition environnementale et contraintes économiques

Si les bénéfices de l'architecture bioclimatique sont largement reconnus, sa mise en œuvre à grande échelle reste freinée par des facteurs économiques. « Les coûts de construction ont fortement augmenté, et les aides publiques, elles, diminuent. Cela rend plus difficile l'ambition environnementale », constate Cédric Delahaye. Pour lui, il est essentiel de retrouver des marges de manœuvre en réduisant les dépenses inutiles et en concevant plus intelligemment.

Mais le changement repose aussi sur la volonté politique et sur l'acceptation des usagers. « Il faut sortir d'une logique où le confort se résume à la climatisation. La qualité de vie, ce sont aussi des espaces bien ventilés, bien ombragés, agréables à vivre au quotidien », déclare l'architecte.

Face à un climat qui évolue vite, la construction doit s'adapter tout aussi rapidement. L'architecture bioclimatique ne prétend pas tout résoudre, mais elle propose une voie réaliste pour concilier confort, sobriété et adaptation. « Même si toute construction a un impact, on peut viser des bâtiments qui régénèrent le territoire plutôt que de le dégrader », conclut Cédric Delahaye.

Propos recueillis par Jérémie Leduc



## Brise-soleil Joris Ide, une solution pour réduire la température intérieure des bâtiments

**Avec l'augmentation des températures, des coûts énergétiques et les défis liés au changement climatique, la protection solaire des bâtiments devient une nécessité, surtout dans les régions ensoleillées. Les dernières réglementations thermiques ont intégré la problématique du confort des occupants d'un local à travers des exigences formulées en matière d'apport de lumière naturelle et de limitation de la température en été. Architectes et occupants cherchent des solutions alternatives pour augmenter le confort estival des habitats et des bureaux, sans avoir recours à la climatisation.**

Les brise-soleils Joris Ide sont conçus pour atténuer l'impact direct du rayonnement solaire sur les façades. Ils ne sont pas totalement opaques, ce qui leur permet de laisser passer la lumière naturelle tout en créant des zones d'ombre. Cette caractéristique joue un rôle crucial en offrant un équilibre parfait entre lumière et ombre, tout en apportant des possibilités architecturales diversifiées. En plus de leur fonction esthétique, les brise-soleils contribuent à créer des espaces d'intimité, particulièrement dans les bâtiments collectifs.

Découvrez sans attendre une sélection de projets montrant les possibilités offertes par les brise-soleils sur le site de Joris Ide, expert européen des solutions d'enveloppes métalliques pour le bâtiment.



[>> LIRE LA SUITE](#)



## Les députés allègent les règles d'urbanisme pour construire plus vite

**L'Assemblée a largement adopté un texte de simplification du droit de l'urbanisme, censé lever les freins à la construction. Si la mesure a recueilli un large consensus, elle suscite aussi des inquiétudes du côté de la gauche.**

Dans un contexte de crise du logement, l'Assemblée nationale a adopté ce jeudi 15 mai, en première lecture, une proposition de loi visant à simplifier certaines règles d'urbanisme afin de faciliter la construction de nouveaux logements.

Porté par Harold Huwart, député du groupe Liot d'Eure-et-Loir, et soutenu par le gouvernement, le texte a été approuvé à une large majorité (119 voix contre 28), lors de la journée parlementaire réservée au groupe Liot.

### Alléger les procédures

« La complexité de nos normes est aujourd'hui l'un des principaux freins à la production de logements », a rappelé la ministre chargée du Logement, Valérie Létard, en ouverture des débats. L'objectif du texte : assouplir les conditions d'instruction des permis de construire et des autorisations d'urbanisme, notamment en introduisant des

dérogations aux plans locaux d'urbanisme (PLU) pour autoriser des constructions dans des zones jusqu'alors peu ou pas constructibles, comme certaines zones commerciales ou des quartiers en forte tension.

Parmi les principales mesures figure la généralisation du permis d'aménagement multisite, qui permettra à un aménageur de déposer une seule demande pour plusieurs bâtiments sur des terrains non contigus — une simplification qui pourrait accélérer considérablement le lancement de projets immobiliers.

### Un soutien transpartisan, mais des oppositions marquées

Le texte a recueilli un soutien large, des socialistes au Rassemblement national. « Il s'agit d'une première étape dans une longue marche pour réformer le code de l'urbanisme », s'est félicité (...)

>> LIRE LA SUITE

## Consommation foncière : 19 263 hectares d'espaces naturels construits en 2023

D'après les dernières données affichées par le Cerema, 19 263 hectares d'espaces naturels ont été mobilisés pour la construction en 2023. La consommation foncière baisse ainsi de 4,8 % par rapport à 2022. Sur l'ensemble, 64 % du foncier a été utilisé pour l'habitat.

« Le sol est une ressource essentielle. Il est le support des activités humaines de l'agriculture. Il est également un lieu de vie riche en espèces vivantes et un fondement de la biodiversité. Il contribue de manière majeure à la gestion de l'eau – filtration, régulation des crues – et a une fonction de puits de carbone favorable à la lutte contre le changement climatique », rappelle le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), pour introduire ses chiffres 2023 sur la consommation foncière.

19 263 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) ont été consommés cette année, soit une baisse de 4,8 % par rapport à 2022 et la plus faible consommation en France depuis 2009. Dans le détail, plus de 297 000 hectares ont été artificialisés entre 2011 et 2023 - l'équivalent de la surface de l'île de La Réunion.

### 64 % d'espaces consommés pour l'habitat

« Le rythme de consommation connaît une tendance à la baisse sur la période, mais se stabilise à un rythme relativement élevé, aux alentours de 20 000 ha, depuis 2019 », lit-on dans la note de synthèse du Cerema. 23 000 hectares d'ENAF sont mobilisés en moyenne depuis 2011, ce qui revient à la superficie de Marseille.

Embellie dans ce bilan : l'efficacité pour construire s'améliore de 30 % sur les dix dernières années. Concrètement : alors que 1 hectare permettait de construire 1 950 m<sup>2</sup> de bâti en 2011, elle a permis de bâtir 2 435 m<sup>2</sup> en 2021. 64 % des espaces naturels utilisés depuis 2011 l'ont été pour l'habitat, 23 % pour des activités économiques et 7 % pour des infrastructures.

>> LIRE LA SUITE



Agence  
nationale  
de l'habitat  
Anah

## Délais de paiement de MaPrimeRénov' : des protestataires devant l'ANAH

**Les délais de paiement de MaPrimeRénov' créent des tensions parmi les entreprises du bâtiment et chez certains particuliers. Une vingtaine de personnes se sont rassemblées ce lundi devant l'ANAH pour protester contre un allongement de ces délais.**

Une vingtaine d'artisans exerçant dans la rénovation énergétique et des particuliers ont manifesté ce 12 mai devant l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) pour protester contre les délais de paiement de MaPrimeRénov', jugés trop longs.

### Des entreprises du bâtiment en difficulté

Ce rassemblement s'est fait à l'appel du PDG de l'entreprise francilienne Home Expert Habitat, spécialisée dans les travaux de rénovation énergétique. Avançant les frais de ses clients, l'entreprise perçoit ensuite directement l'aide MaPrimeRénov'. Mais à cause d'un allongement des délais de paiement, la société serait en attente d'environ 800 000 euros de subventions, ce qui mettrait à mal sa trésorerie.

Pour Hugues Sartre, fondateur d'une entreprise de rénovation et porte-parole du Groupement des Ensembliers de la Rénovation Énergétique (GERE) – regroupant une dizaine d'entreprises du secteur – les délais d'instructions des dossiers seraient également « *démesurément longs* ».

Selon les adhérents du GERE, il se passerait « *6 à 8 mois* » entre la demande d'aide sur devis et l'acceptation du dossier, puis en moyenne « *272 jours* » (soit près de 9 mois) entre la demande de versement d'aide et le versement des fonds.

Toutefois, l'ANAH conteste ces chiffres, affirmant dans un communiqué publié le même jour que le délai moyen de paiement des dossiers après travaux serait de 35 jours, et de 105 en moyenne pour l'instruction des dossiers avant travaux.

[>> LIRE LA SUITE](#)

## MaPrimeRénov' : plus de 63 000 logements aidés au 1er trimestre 2025

**Le nombre de logements aidés dans le cadre de MaPrimeRénov' aurait nettement augmenté au 1er trimestre 2025, selon un bilan de l'ANAH, avec notamment trois fois plus de rénovations d'ampleur en un an.**

Le 29 avril, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et le ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation dévoilaient les chiffres de MaPrimeRénov' au 1er trimestre 2025.

### Le succès des rénovations d'ampleur

Selon ce bilan, les rénovations d'ampleur auraient triplé entre le 1er trimestre 2024 et 2025, passant de 5 584 à 17 178 logements rénovés.

D'après le ministère chargé du Logement, ces chiffres témoigneraient d'une « *appropriation progressive du parcours accompagné, qui facilite les projets complexes avec un appui technique et financier renforcé* ».

Le nombre de subventions accordées pour des rénovations d'ampleur s'était déjà nettement accéléré au 4ème trimestre

2024, avec 48 629 logements concernés sur 91 374 pour l'année entière.

Dans le détail, près de 80 % des rénovations d'ampleur réalisées en 2025 concernaient des passoires énergétiques (logements classés F ou G en termes de DPE). Ces logements devront être rénovés pour pouvoir continuer d'être loués dans les années à venir.

Pour ces rénovations d'ampleur, le coût moyen des travaux était de 59 197 euros, avec une aide moyenne de 41 201 euros apportée par MaPrimeRénov', ce qui représente 700 millions d'euros d'aides publiques, pour un total d'1,4 milliards d'euros de travaux générés, selon le ministère.

Outre les travaux d'ampleur, 46 331 logements ont fait l'objet d'une rénovation « *par geste* » au 1er trimestre 2025 (...)



## Logement neuf : les réservations ont baissé de près de 8 % au T1 2025

**Les chiffres du logement neuf restent mitigés au 1er trimestre 2025. Les réservations baissent de près de 8 %, tandis que les mises en vente augmentent de 5,2 %, selon un bilan ministériel.**

Le ministère de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation publie les chiffres de la commercialisation de logements neufs au premier trimestre 2025.

### Des réservations en baisse de 7,9 %

Les réservations de logements neufs par des particuliers ont baissé de 7,9 % au premier trimestre 2025 par rapport au trimestre précédent. Cette baisse est de 3,3 % par rapport à un an plus tôt.

Au premier trimestre 2025, 15 865 logements neufs ont été réservés par des particuliers.

Dans le détail, 14 973 appartements ont été réservés, soit -8,8 % par rapport au trimestre précédent, tandis que les réservations de maisons individuelles augmentent de 9,4 %, pour un total de

892 maisons réservées.

### Une hausse des mises en vente d'appartements

Parallèlement, le nombre de logements neufs mis en vente augmente de 4,7 % au T1 2025 par rapport au quatrième trimestre 2024.

La hausse des mises en vente concerne surtout les appartements, avec +5,2 %, pour un total de 15 263 d'unités. À l'inverse, elles diminuent de 3,9 % pour les maisons, avec seulement 788 mises en vente.

Bilan, l'encours de logements disponibles à la vente à la fin du 1er trimestre est de 117 905, soit -0,4 % par rapport au trimestre précédent, mais -9,8 % par rapport à un an plus tôt.

[>> LIRE LA SUITE](#)

## Logement neuf : plus personne ne construit, ni n'achète, selon la FPI

**Selon la FPI, le marché du logement neuf est aujourd'hui à l'arrêt : moins de permis, moins de ventes, et des opérations retirées. Un cocktail explosif qui menace la capacité à loger les Français.**

« *L'investissement des ménages dans l'achat de logements neufs continue de baisser. Il recule de 0,3 % début 2025, après une stabilité fin 2024* », a souligné la Fédération des Promoteurs Immobiliers (FPI) lors de sa conférence de presse trimestrielle.

« *La baisse des taux d'intérêt ne suffit plus.*



*Sans confiance, il n'y a pas d'acte d'achat* », résume Pascal Boulanger, président de la FPI.

Les banques, de leur côté, ont rouvert les vannes du crédit. « *Les guichets sont très ouverts. Le crédit immobilier reste le meilleur moyen de fidéliser un client sur 20 ans* », explique-t-il.

[>> LIRE LA SUITE](#)

## Crise du logement : des chiffres qui rassurent... à moitié

**La crise du logement ne faiblit pas, mais le gouvernement redouble d'efforts pour inverser la tendance. Entre relance du PTZ et soutien aux maires bâtisseurs, les premiers effets sont visibles, sans encore rassurer pleinement.**

Après des mois de ralentissement, les voyants de la construction semblent timidement repasser au vert.

En mars 2025, 30 700 logements ont été autorisés à la construction, soit une hausse de 6,9 % par rapport à février. Un chiffre encourageant, bien qu'encore



20 % en dessous du niveau moyen observé avant la crise sanitaire.

Pour Marc Gédoux, président du Pôle Habitat FFB Grand Paris, le redémarrage reste une illusion : « *Malgré les efforts très notables de notre Ministre, Madame Valérie Létard – que nous saluons – il est évident (...)* »

[>> LIRE LA SUITE](#)

## Logement étudiant : des inégalités criantes entre les villes

**Face à une crise structurelle du logement étudiant, L'Étudiant publie son baromètre 2025 classant 47 villes universitaires selon leur accessibilité résidentielle. Le constat est sans appel : les inégalités territoriales se creusent.**

Le logement représente aujourd'hui une part majeure du budget des jeunes. En 2024, selon l'Unef, il constituait à lui seul la moitié des dépenses des étudiants. Une situation aggravée par une inflation continue des loyers : en neuf ans, le loyer médian d'un studio est passé de 383 euros à 453 euros par mois. Dans un contexte où la population étudiante se concentre dans quelques grandes agglomérations, le baromètre 2025 de L'Étudiant tire la sonnette d'alarme.

Ce classement répartit 47 villes de plus de 8 000 étudiants en quatre catégories, de A à D, en fonction d'un indice baptisé Logiscore. Ce dernier synthétise plusieurs critères : prix des studios, tension locative, offre de logements sociaux, aides locales, ou encore taux de suroccupation. Plus le Logiscore est élevé, plus le logement y est accessible.

### Des écarts territoriaux marqués

Certaines villes tirent leur épingle du jeu. Arras, Besançon, Le Mans, Pau ou encore Limoges offrent encore un cadre de vie abordable pour les étudiants, avec un marché locatif peu tendu. À l'inverse, Paris, Lyon, Bordeaux, Strasbourg ou Nice affichent des conditions extrêmement difficiles, en raison d'une forte pression immobilière et d'un parc souvent saturé ou détourné vers la location saisonnière.

Cette fracture territoriale renforce les inégalités sociales entre étudiants, en particulier pour les boursiers. Ces derniers, qui représentent 33 % des effectifs, n'ont pas tous accès aux logements universitaires : le parc du Crous ne compte que 6 lits pour 100 étudiants, et seulement un quart des boursiers peut bénéficier d'une place en résidence. Pire encore, l'offre est en recul constant depuis 2017.

>> LIRE LA SUITE

## Logement étudiant : la Banque des Territoires investit 5 milliards d'euros

**La Banque des Territoires renforce son engagement en faveur du logement étudiant en initiant le programme AGiLE. D'un montant total de 5 milliards d'euros, celui-ci doit servir à financer, d'ici 2030, 75 000 places dans les territoires.**

À l'occasion de la 6ème édition du Printemps des Territoires, Antoine Saintoyant, directeur de la Banque des Territoires, lance le programme AGiLE. Celui-ci a pour vocation de répondre à la pénurie de logements étudiants dans les territoires.



En France, ce sont près de 3 millions de jeunes qui se disputent 380 000 places disponibles en résidences étudiantes. Le pays fait clairement face à une pénurie structurelle de logements étudiants.

La région Île-de-France, très impactée par cette crise, et pour laquelle (...)

[>> LIRE LA SUITE](#)

## Logement étudiant en Île-de-France : l'État passe à l'offensive

**Le gouvernement réunit les acteurs du logement et de l'enseignement supérieur pour accélérer la construction de logements étudiants en Île-de-France. Un plan de 15 000 logements par an sur trois ans est lancé.**

Face à la pénurie criante de logements étudiants en Île-de-France, le gouvernement a réaffirmé sa mobilisation.

Le 7 mai, se sont réunis au ministère de la Santé à Ségur, l'ensemble des acteurs concernés autour de Philippe Baptiste,



ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Valérie Létard, ministre du Logement.

L'objectif : trouver des solutions concrètes et accélérer les projets dans une région qui concentre à elle seule près de 810 000 étudiants, soit 28 % (...)

[>> LIRE LA SUITE](#)

## Habitat indigne : un décret pour faciliter les expropriations

**Le gouvernement muscle sa stratégie contre l'habitat indigne. Le ministère du Logement annonce la publication d'un décret facilitant les expropriations au sein des logements dégradés pour accélérer les rénovations et éviter les démolitions.**

Après la loi du 9 avril 2024 sur l'accélération et la simplification de la rénovation de l'habitat dégradé – durcissant notamment les sanctions contre les marchands de sommeil – un décret a été publié au Journal officiel le 14 mai 2025.

Ce décret vise à faciliter l'expropriation pour rénover plus rapidement les immeubles dégradés et éviter leur démolition.

Trois critères doivent être établis pour que cette nouvelle procédure d'expropriation puisse s'appliquer : au moins deux arrêtés de mise en sécurité ou de traitement de l'insalubrité doivent avoir été pris au cours des dix dernières années (sans que le propriétaire n'ait réalisé de travaux), un rapport attestant de la nécessité de mesures pour prévenir une aggravation de la situation, et l'existence d'une interdiction temporaire d'habiter et d'un projet de plan de relogement des occupants.

Pour rappel, actuellement, l'expropriation ne peut concerner que des immeubles frappés d'une interdiction définitive d'habiter ou d'un ordre de démolition.

### Accélérer les rénovations et éviter les démolitions

Le gouvernement espère que cette nouvelle procédure et les nouveaux outils à disposition des élus locaux permettront d'intervenir plus tôt pour éviter l'aggravation de la dégradation, l'insalubrité, et d'éviter des démolitions pour les immeubles dont la situation est réversible.

« Différentes études de cas montrent que la durée d'intervention de l'État ou des collectivités, sans obstacle particulier, pour évaluer la dégradation d'un immeuble et le rénover se situe entre 7 et 10 ans et jusqu'à 20 ans dans les cas les plus complexes (...) »

>> LIRE LA SUITE

## Habitat indigne à Paris : un nouveau plan de lutte pour 2025-2027

**Acteurs locaux, administratifs et judiciaires ont signé le Plan Parisien de Lutte contre l'Habitat Indigne 2025-2027. Sur ce nouvel échelon, des mesures seront déployées afin d'accélérer les travaux, mieux accompagner les occupants et favoriser une meilleure synergie entre les structures impliquées.**

Le 6 mai, le Plan Parisien de Lutte contre l'Habitat Indigne 2025-2027 a été cosigné par différents acteurs : la région d'Île-de-France, la préfecture de Paris, la Ville de Paris, la préfecture de police, la Direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRILH) de Paris, l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France (ARS), le Parquet de Paris, la Caisse d'allocations familiales de Paris (CAF) et l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de Paris (ADIL)

Le tout sous la houlette du Pôle Parisien de Lutte contre l'Habitat Indigne (PPLHI), fondé en 2013 pour « *coordonner la mise en œuvre des mesures coercitives au service du logement digne* ».

### Mieux accompagner les occupants, accélérer les travaux...

« À Paris, malgré une action soutenue du PPLHI depuis deux décennies, l'habitat

*indigne demeure une réalité préoccupante. La prédominance du bâti ancien, le nombre important de très petits logements ou encore les pratiques abusives de mise en location illégale continuent d'exposer des milliers de personnes à des conditions de logement qui ne sont pas acceptables »,* lit-on dans un communiqué des acteurs mobilisés.

L'échelon 2025-2027 devra donc être décisif. D'autant que ces dernières années, des procès ont mis en cause des marchands de sommeil, voire la responsabilité d'élus, notamment à Marseille. En région parisienne, un réseau de marchands de sommeil a d'ailleurs récemment été démantelé en Seine-Saint-Denis.

Le nouveau plan tend à actualiser et creuser des engagements inscrits dans le premier protocole conclu en 2019.

[>> LIRE LA SUITE](#)

## Face aux discours trompeurs, l'Anru défend la politique de la ville

**Face aux critiques récurrentes visant la politique de la ville, le président de l'Anru, Patrice Vergriete dénonce une lecture biaisée des chiffres et rappelle les enjeux sociaux persistants dans les quartiers rénovés.**

En déplacement à Créteil, le président de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), Patrice Vergriete, a tenu à rétablir certaines vérités sur la politique de la ville.

Face aux critiques récurrentes, notamment portées par le Rassemblement national (RN), l'ancien ministre a dénoncé un « discours de tromperie » sur l'argent prétendument « déversé » dans les quartiers prioritaires.

« Ce discours est totalement faux », a affirmé le maire (DVG) de Dunkerque, en visite dans trois quartiers cristoliens ayant bénéficié des programmes Anru. Il a pointé du doigt les prises de position du RN, qui vote systématiquement contre les projets portés par la politique de la ville, y compris les cités éducatives.

### Des montants de financement bien en deçà des idées reçues

Les données de la Direction générale des collectivités confirment le déséquilibre des financements publics entre territoires. En 2022, la Seine-Saint-Denis a perçu 50,59 euros par habitant en quartier prioritaire, contre 116,86 euros en Haute-Marne. Une inégalité qui contredit le récit d'un excès d'investissement dans les banlieues.

La directrice générale de l'Anru, Anne-Claire Mialot, souligne d'ailleurs que certaines municipalités dirigées par le RN bénéficient des aides de l'agence et s'en félicitent.

Alors que le prochain comité interministériel des villes (CIV) doit se tenir dans une dizaine de jours, Patrice Vergriete appelle à ne pas négliger le volet social de la politique de la ville.



## Projets urbains de l'ANRU : le calendrier des chantiers est assoupli

**Selon les derniers chiffres de l'ANRU, 84 % des chantiers du second NPNRU ont été démarrés et 24 % ont été livrés. Mais 2 700 opérations sont en risque de livraison post-2030. Le ministère du Logement a donc décidé d'assouplir le calendrier de livraison.**

Le 20 mai, la ministre du Logement Valérie Létard a rendu visite à l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). Au programme : visite de l'École du Renouvellement Urbain (ÉRU), mais surtout revue nationale des projets du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

Lancé en 2014, ce second programme a généré 45,9 milliards d'investissements, pour mener 15 000 opérations dans 448 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Ces opérations comprennent 261 000 logements réhabilités et 176 000 logements neufs.

### **82 % des habitats rénovés ont maintenant un DPE A ou B**

Premiers chiffres : 84 % chantiers ont été démarrés et 24 % ont été livrés. Sans compter les 1 000 équipements publics prévus, dont 220 déjà livrés.

La revue nationale des projets a mis en avant leur impact sur la qualité de vie des habitants concernés. Exemple : 82 % des habitats rénovés ont atteint le label Bâtiment Basse Consommation (BBC). Ce qui revient à une étiquette A ou B du diagnostic de performance énergétique (DPE) et dépasse l'objectif de 72 % logements rénovés.

Dans les collèges des QPV bénéficiaires du NPNRU, 62 % ont vu le taux de réussite augmenter, alors que c'est le cas pour 57 % des collèges des Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) d'appartenance des QPV.

D'autant que 350 000 tCO<sub>2</sub>eq/an d'émissions carbone ont été évitées grâce aux économies d'énergie et 10,2 milliards d'euros de recettes fiscales ont été engrangées par le NPNRU 2017-2024.

[>> LIRE LA SUITE](#)

## Rénovation énergétique : les Français veulent réduire leur facture d'énergie

**Dans un baromètre, Sofinco s'intéresse aux intentions de travaux des Français. Selon cette enquête, nombreux sont les ménages à vouloir engager des travaux de rénovation énergétique pour réduire leurs factures d'énergie (73 %), mais près de la moitié (47 %) n'ont pas les moyens financiers.**

Sofinco publie son baromètre « *Sofinscope* » portant sur « *les Français et l'éco-rénovation* ». Pour cette enquête, plus de 1 000 Français ont été interrogés en mars 2025.

### Réduire les factures d'énergie, 1er objectif pour les Français

Les résultats de ce baromètre révèlent que les Français sont nombreux à vouloir engager des travaux de rénovation énergétique pour réduire leurs factures d'énergie.

Il faut dire que le budget mensuel consacré à l'énergie a très fortement augmenté ces 4 dernières années, avec +8 % par rapport à 2024, et même +97 % depuis 2021 !

Sans grande surprise, engager des travaux pour réduire ses factures d'énergie est

désormais la première source de motivation pour 73 % des ménages, devant améliorer le confort du logement (pour 51 %).

### Un frein financier persistant

Mais les travaux de rénovation énergétique restent coûteux. Ainsi, 47 % des ménages regrettent de ne pas pouvoir engager ce type de travaux faute de moyens. Ce pourcentage est toutefois en baisse de 10 points par rapport à l'année dernière, ce qui peut s'expliquer par le ralentissement de l'inflation et de la baisse de pouvoir d'achat.

Pour 64 % des Français, les aides à la rénovation énergétique restent insuffisantes pour couvrir les dépenses liées aux travaux.

>> LIRE LA SUITE

## Cambriolages : les Français intéressés par les systèmes anti-intrusion (étude)

**La crainte d'un cambriolage arrive en tête des préoccupations des Français concernant la sécurité de leur logement, puisqu'il s'agit d'une inquiétude pour 79 % d'entre eux.**

Selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, la France a enregistré 217 100 cambriolages de résidences principales et secondaires en 2023, soit un cambriolage toutes les 2,35 minutes.

### Le cambriolage, une inquiétude pour 3 Français sur 4

D'après une étude menée par Resideo en mars 2025, 79 % des Français auraient peur de ces intrusions.

Dans le détail, 73 % craignent que cela arrive en leur absence, et 51 % lorsqu'ils sont chez eux. Parmi les autres craintes concernant la sécurité du logement, 47 % ont peur d'un incendie et 19 % d'une fuite de monoxyde de carbone.

Dans ce contexte, les foyers sont nombreux à vouloir s'équiper en système de sécurité (télésurveillance, alarme anti-intrusion...), et ce d'autant plus à l'approche de la saison estivale.

À noter qu'un tiers des propriétaires ont déjà installé un système de sécurité connecté et que 54 % envisagent de le renforcer dans les prochaines années.

Autre exigence : que le contrôle de ces équipements puisse se faire via une application sur smartphone.

### Les Français intéressés par les services à la demande

Aujourd'hui, le paiement des systèmes de télésurveillance se fait presque exclusivement de manière régulière, puisque 66 % des ménages paient un abonnement mensuel et 32 % un abonnement annuel.

Toutefois, selon les résultats de l'enquête, 61 % des Français seraient intéressés par un service de télésurveillance à la demande, et notamment 83 % des moins de 35 ans et 66 % des 35-49 ans.

[>> LIRE LA SUITE](#)



## Maisons connectées : la domotique séduit de plus en plus les Français

**Une enquête Rothelec révèle que 65 % des Français souhaitent vivre dans une maison entièrement connectée, contre 63 % en 2022. Une évolution portée par des attentes claires : économies d'énergie, sécurité et confort.**

Rothelec, spécialiste du chauffage électrique, a mené une nouvelle enquête sur l'évolution de la perception de la domotique par les Français, en interrogeant plus de 8 400 foyers en avril 2025.

Résultat : l'enthousiasme pour les objets connectés se confirme et progresse, notamment chez les jeunes générations.

### Les jeunes, fers de lance de la maison connectée

En trois ans, la part des foyers sans aucun appareil domotique est passée de 19 % à 14 %. Si les plus de 50 ans restaient les plus équipés en 2022, ce sont désormais les moins de 35 ans qui mènent la danse avec près de 90 % d'entre eux disposant d'au moins un objet connecté. Une tendance qui reflète une appétence technologique croissante chez les jeunes adultes.

Les usages les plus plébiscités n'ont guère changé depuis 2022. La régulation de la température reste la fonction préférée des utilisateurs (67 %), suivie de près par la gestion des lumières (65 %) et la sécurité (64 %). Ces priorités traduisent une certaine maturité dans les attentes des consommateurs.

La première raison invoquée pour s'équiper en domotique est désormais la recherche d'économies d'énergie, un critère cité par 81 % des répondants en 2025, contre 59 % en 2022. Un bond significatif, probablement lié au contexte économique et à la hausse des coûts de l'énergie. La sécurité arrive en deuxième position (77 %), suivie du confort (63 %) et du gain de temps (53 %).

>> LIRE LA SUITE

# ARTIBAT

LE SALON DE LA CONSTRUCTION

## LE SALON DU BTP 100% PRO



FLASHEZ CE QR CODE POUR  
OBTENIR VOTRE BADGE  
GRATUIT

Utilisez le code  
« **ANPRE** »

# 22 | 23 | 24

# OCTOBRE 2025

# RENNES - PARC EXPO

[WWW.ARTIBAT.COM](http://WWW.ARTIBAT.COM)

#artibat2025

organisé par

**CAPEB**  
L'Association de l'artisan  
PAYS DE LA LOIRE

## Artisanat du bâtiment : toujours -5 % d'activité au 1er trimestre 2025

**Depuis deux ans, l'artisanat du bâtiment fait face à un déclin de son activité. Au 1er trimestre 2025, la CAPEB enregistre encore -5 % d'activité, après -6 % au 4ème trimestre 2024.**

Pas d'amélioration en vue pour l'activité de l'artisanat du bâtiment en ce début d'année. La Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) fait état de -5 % d'activité au premier trimestre 2025, tous segments confondus.

Ce résultat s'inscrit dans la lignée du quatrième trimestre 2024, qui avait enregistré -6 %, mais aussi de l'année entière (-4 %).

### Tous les indicateurs dans le rouge

Dans le détail, c'est encore une fois le segment de la construction neuve qui enregistre la plus forte baisse, avec -10 % par rapport à un an plus tôt, face à -2 % pour l'entretien-rénovation.

La maçonnerie est le secteur qui enregistre la plus forte baisse d'activité avec -6,5 % dans un contexte de crise de la construction neuve, contre -3,5 % pour le secteur de la couverture-plomberie-chauffage.

Même chose côté rénovation énergétique, les artisans font état de -1,5 % d'activité, alors que le gouvernement annonce pourtant une hausse du nombre de rénovations dans le cadre de MaPrimeRénov' au 1er trimestre.

En termes de carnets de commandes, à fin mars, les entreprises artisanales du bâtiment comptaient en moyenne 70 jours d'activité prévue, soit 30 % de moins qu'il y a deux ans.

### De nombreuses destructions d'emplois

Jean-Christophe Repon, président de la CAPEB, s'inquiète notamment de l'impact de cette crise sur l'emploi, alors que 27 300 emplois auraient été détruits en 2024, dont 6 000 pour le seul quatrième trimestre, selon les chiffres de la confédération.

>> LIRE LA SUITE

## Deuxième année de baisse consécutive pour la salle de bains en 2024

**Le dernier bilan du marché de la salle de bains a été dévoilé par l'AFISB et Coédis. Résultats : l'activité a reculé de 4,2 % en 2024, notamment pour l'espace bain, qui a considérablement souffert de la crise dans le neuf.**

Les États Généraux de la Salle de Bains, organisés le 20 mai, ont été l'occasion de dévoiler les chiffres du marché.

Co-réalisé par l'Association des Industries de la salle de bains (AFISB) et Coédis - fédération des distributeurs d'équipements et solutions électriques -, la 18ème étude propose un double regard sur l'activité des fabricants et des industriels du secteur.

Malheureusement, la conjoncture de la salle de bains s'aligne avec celle du bâtiment, déjà peu reluisante. Rappelons que la construction accuse une nouvelle baisse en février, tandis qu'une chute de 11 % a été constatée pour les transactions dans l'ancien, selon la FNAIM.

Ainsi, les fabricants d'équipements sanitaires notent une baisse de 4,2 % du marché sur l'année précédente. Le chiffre d'affaires tombe ainsi à 2,1 milliards de chiffres d'affaires. Après -6 % en 2023,

ce bilan enregistre une baisse pour « *la deuxième année consécutive, suite à des années plutôt d'augmentation, dont une année 2020 très atypique* », analyse Ara Shahnazaryan, expert de SH Conseil, qui a réalisé la double étude. Sans compter une « *baisse des prix, donc une pression sur les prix pour les grandes familles* ».

### L'espace bain souffre de la crise dans le neuf

Grandes familles de produits redéfinies ainsi dans le dernier baromètre, avec en premier l'espace douche (receveurs de douche, parois, portes, cabines de douche et panneau décor). Ce segment représente 25 % des ventes du fabricant et 23 % chez les distributeurs, pour respectivement 531 millions d'euros de CA (-2,9 %) et 462 millions d'euros (-4,1 %).



## 2024 : une « année très compliquée » pour le CETIAT

**Après avoir vu son chiffre d'affaires baisser de 1 % en 2024, le CETIAT vise une stabilité en 2025. Différents axes de travaux l'occuperont, de la PAC à la QAI.**

Le Centre Technique des Industries Aérodynamiques et Thermiques (CETIAT) enregistre 14,275 millions de chiffre d'affaires en 2024, soit une baisse de 1 % par rapport à 2023 (14,4 millions d'euros).

« Cela a été une année très compliquée pour tout le secteur du bâtiment et de l'industrie HVAC », souligne Yves Fanton d'Anton, président du CETIAT. Notamment avec un effondrement de la PAC air-eau par rapport à 2023, « qui n'était déjà pas une très belle année ».

« Il y a eu de grosses instabilités politiques en 2024 et également la situation économique, avec des taux d'intérêt dégradés », poursuit M. Fanton d'Anton.

### Des actions collectives impactées par la TFA ?

Cette conjoncture tendue a pu impacter la taxe fiscale affectée (TFA) sur les produits vendus par les industriels, qui a baissé de 14 % et finance les actions collectives

(étude, essais, certification de produits, étalonnage, formation).

Représentant 5,235 millions d'euros, soit 37,63 % d'activité, ce segment progresse de 4,7 % par rapport à 2023. L'objectif de ces actions : « la diffusion de connaissances, compétences et de savoirs auprès de différents publics. Cela va des installateurs jusqu'aux ingénieurs et techniciens de bureaux d'études », rappelle Pierre Claudel, directeur général du CETIAT.

Les activités marchandes du CETIAT perdent 4 % de chiffre d'affaires, mais concentrent deux-tiers de son activité (9,04 millions d'euros de CA). Pour rappel, cette partie répond à tous les besoins thermiques et aérodynamiques de l'industrie (bâtiment, chimie, transports, etc.). L'année 2024 a été marquée par la mise en conformité de plateformes d'essai pour les pompes à chaleur ou les gaz d'origine renouvelable, de type propane.

>> LIRE LA SUITE

## Couverture en tuiles : l'activité est restée stable dans la rénovation début 2025

Comme à son habitude, la Fédération Française des Tuiles et Briques (FFTB) dévoile les résultats de son observatoire bi-annuel portant sur la rénovation dans la couverture en tuiles. Début 2025, l'activité est restée stable pour 61 % des couvreurs.

Pour la 12ème édition de son observatoire, la FFTB a interrogé 800 entreprises de couverture sur leur activité, leurs carnets de commandes, leur situation financière, leur moral, ou encore leurs prévisions pour mieux cerner les perspectives.

### Une activité « normale » pour 61 % des couvreurs

En ce début d'année 2025, l'activité est restée stable dans la couverture. 61 % des répondants déclarent ainsi une activité « normale », 18 % une activité « forte », et 16 % une baisse d'activité.

Par comparaison, en septembre 2024, 56 % des couvreurs déclaraient une activité « normale », 27 % une activité « forte » et 12 % une baisse d'activité.

Au niveau des carnets de commandes, la moyenne est de 6,8 mois en France

métropolitaine, contre 7 mois en septembre 2024.

D'un point de vue régional, les parties nord-est, nord-ouest et sud-ouest de la France présentent de meilleures perspectives d'activité (7 ou 8 mois) par rapport à l'Île-de-France et au sud-est (respectivement 5 et 6 mois).

### Les difficultés de recrutement, un frein pour 79 % des entreprises

À noter que les difficultés de recrutement sont toujours un frein pour le développement des entreprises de couverture, selon 79 % d'entre elles (contre 72 % en septembre 2024).

Côté moral, la note moyenne est de 3,5 sur 5 parmi les couvreurs, soit un résultat encore stable par rapport à septembre 2024.

>> LIRE LA SUITE



## Au Grau-du-Roi, Ateliers A+ réalise un projet culturel

**Sous un toit ondulé, se trouvent la salle municipale et la médiathèque du Grau-du-Roi. Un projet conçu avec tact et portant la griffe d'Ateliers A+.**

Le programme est conséquent. Il s'agit de la construction d'un bâtiment partagé où cohabitent la salle municipale et la médiathèque intercommunale. Cela concerne un projet généreux qui prend soin de son environnement, basé sur une conception bioclimatique, prônant l'économie d'énergie et d'eau, utilisant des matériaux naturels et accordant une grande attention à la gestion acoustique, entre autres.

Le projet occupe une parcelle située à l'extrémité de la grande voie piétonne et implantée dans un site en régénération urbaine. L'emplacement est stratégique, non loin de la gare et des établissements scolaires, mais aussi du Palais des sports et de la culture.

L'édifice s'apparente à un repère, tant par son emplacement que par la forme de sa toiture organique et audacieuse.

L'équipement se caractérise par son socle en béton matricé teinté sable, qui fait un joli clin d'œil aux roseaux des étangs camarguais. Il est surmonté par un volume vitré où est logée la médiathèque. Cette dernière, entièrement transparente, offre une vue imprenable sur les environs. Tandis que le bois s'invite au sein du projet et par les espaces intérieurs, en leur apportant une touche de chaleur.



## Brétigny-sur-Orge : une école rigoureuse signée Vallet de Martinis

**À Brétigny-sur-Orge, la ZAC Clause Bois Badeau vient de se doter d'un nouveau groupe scolaire. Un équipement réalisé avec tact par Vallet de Martinis.**

Antoine Vallet et Guillaume de Martinis ont réalisé à Brétigny-sur-Orge (Essonne) un groupe scolaire qui participe à la vaste opération de régénération d'un quartier. Celui-ci est une friche agro-industrielle, située à l'ouest de la gare. Il appartient à ces quartiers à haut potentiel qui, une fois transformés, viennent enrichir toute une commune.

Le programme est vaste, constitué d'une école maternelle, une école élémentaire, un pôle de restauration ainsi qu'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). L'agence d'architecture Vallet de Martinis, établie à Paris et Bordeaux a été mandatée pour mener à bien le projet qui prend place sur une parcelle entourée par les Joncs Marins, le Jardin de Traverse ainsi qu'un ensemble de petites maisons typiques et quelques immeubles de logements collectifs.

Le groupe scolaire occupe un emplacement avantageux. Visible de loin et se démarquant par sa matérialité, il comprend trois parties programmatiques distribuées dans autant d'entités principales. Tandis que l'école maternelle prend place au rez-de-chaussée, l'école élémentaire se développe sur deux niveaux.



Crédits photos : ©Charly Broyez - Vallet de Martinis

[>> LIRE LA SUITE](#)



## Bordeaux : une ancienne caserne devenue un tiers-lieu incontournable

**Lors du Renotour à Bordeaux, plongée dans l'écosystème Darwin. Aménagé sur l'ancienne caserne militaire Niel, ce projet de tiers-lieu sert d'exemple à la rénovation énergétique et au recyclage du foncier.**



Renotour a posé ses valises à Bordeaux, sixième date de cette tournée organisée en vue des Renodays. Pour rappel, le salon de la rénovation énergétique se tiendra les 7 et 8 octobre prochain, à Paris, Porte de Versailles.

Le choix des huit villes françaises du Renotour repose sur leur dynamisme, car elles accueillent « *des structures, un concept de vie pas trop éloigné de ce qu'on avait pu identifier sur une ville comme Paris, mais avec ses spécificités* », souligne Jean-Philippe Guillon, directeur de l'évènement.



« *Ce qui nous intéressait, c'était de voir comment était gérée dans ces grandes villes l'approche urbaine, la manière de se déplacer, la manière de consommer l'énergie. Voilà pourquoi Bordeaux était une étape essentielle pour cette tournée* », abonde-t-il.

Surtout que l'étape bordelaise s'est déroulée à proximité de l'écosystème Darwin. Il s'agit d'un tiers lieu, aménagé sur l'ancienne caserne militaire Niel, dans le quartier Bastide.

[>> LIRE LA SUITE](#)



### Furniture Linoleum : habillage meubles et portes

Le Furniture Linoleum de Forbo est un revêtement de surface haut de gamme, conçu pour sublimer les meubles contemporains tels que bureaux, tables, armoires, portes et présentoirs.

>> LIRE LA SUITE



### Poteau AXYLE® : le poteau à clips évolutif et renforcable

DIRICKX, expert de la clôture depuis plus d'un siècle, propose un poteau à clips évolutif et renforcable, spécialement conçu pour répondre aux exigences des projets de sécurisation, même en conditions extrêmes.

>> LIRE LA SUITE



### Healthbox 3.0 Hygro+ : ventilation intelligente dans nos habitations

La VMC qui veille sur votre santé : une innovation pour un air plus sain. La Healthbox 3.0 est une solution de ventilation qui contrôle 24h/24, grâce à ses capteurs intelligents, le taux d'humidité, le CO2 et COV, pièce par pièce.

>> LIRE LA SUITE



### CONTRA : porte pliante 90 cm, en niche ou en angle

Découvrez notre paroi de douche Contra Pliante. Conforme à la réglementation zéro ressaut, la paroi CONTRA Pliante libère un espace d'accessibilité de 90 cm à la douche, pouvant aller jusqu'à 120 cm en niche et s'ouvre intégralement aussi bien en intérieur qu'en extérieur.

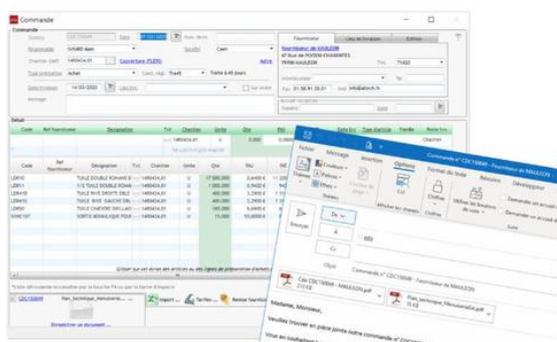
>> LIRE LA SUITE



## RENOLIT ALKORPLAN Drain : géomembrane d'étanchéité et de drainage

RENOLIT ALKORPLAN Drain est une géomembrane d'étanchéité et de drainage spécialement conçue pour protéger les murs de soubassement. Associée à un drain périphérique, elle permet d'évacuer l'eau accumulée derrière les murs, réduisant...

>> LIRE LA SUITE



## Optim'BTP : Module Achats & Matériel

Avec Optim'BTP, la gestion des achats et du matériel devient un processus fluide, structuré et connecté à vos chantiers. Le module permet de générer vos demandes d'achats, de passer commande, de suivre vos livraisons, de gérer vos stocks et d'assurer la traçabilité complète de votre parc matériel.

>> LIRE LA SUITE



## nTec Polymer de Tec7 : colle-mastic hybride nouvelle génération - plus forte, plus rapide, plus durable

La technologie nTec Polymer de Tec7 représente une avancée majeure dans le domaine des colles et mastics hybrides. Conçue pour répondre aux exigences croissantes des professionnels du bâtiment, elle offre une adhérence renforcée...

>> LIRE LA SUITE



## RockFaster, foret béton armé

Conçu pour un usage intensif, le foret RockFaster de Diager garantit un perçage professionnel précis et rapide du béton armé. Résistant et performant, il est fabriqué en France.

>> LIRE LA SUITE



### Baunit CrystalTop : enduit de finition minéral

Baunit CrystalTop est un enduit de finition minéral ce qui signifie que la vapeur d'eau peut facilement s'évaporer à travers des pores microscopiques, il est donc très respirant.

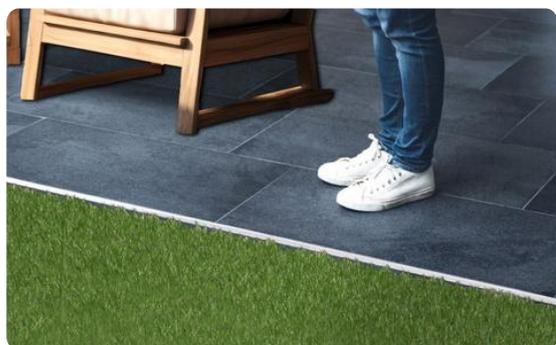
>> LIRE LA SUITE



### DucoBox Energy Sky : la solution de ventilation pour les espaces compacts

La solution de ventilation pour les espaces compacts. Découvrez la DucoBox Energy Sky - la solution de ventilation pour les pièces compactes avec un débit de ventilation de 275 m<sup>3</sup>/h.

>> LIRE LA SUITE



### Profils terrasse extérieure : esthétiques, robustes et raffinés

Pensés pour protéger vos revêtements de sols en extérieurs, les profilés de terrasse DINAC constituent une solution élégante et robuste pour dalles d'extérieur. Disponibles en arrêts de cornière et arrêts droit, ils répondent aux exigences...

>> LIRE LA SUITE



### BRIS DE MACHINES : assurance engins et matériels de chantier

BRIS DE MACHINES, l'assurance des engins et matériels de chantier. Notre contrat protège l'ensemble de vos matériels contre les dommages accidentels.

>> LIRE LA SUITE

## Développez votre visibilité et vos avis clients !

### helloVisibilité

199€ HT/mois

- Avis Clients & référencement
  - Gestion du service Google My Business
  - Votre présence dans 25 annuaires
  - Page personnalisée sur l'annuaire helloArtisan
  - Système de collecte d'avis Google
  - Réponses prédéfinies aux avis
  - Interface de suivi de la visibilité et des avis

- Jusqu'à 2 rendez-vous offerts
- SMS
- Site vitrine
- Les services
  - Gestionnaire de compte dédié
  - Définition du périmètre géographique
  - Application mobile helloArtisan Pro



## Accueil client externalisé + tous les avantages de helloVisibilité inclus

### helloE-secrétariat

249€ HT/mois

- Avis Clients & référencement
- Jusqu'à 2 rendez-vous offerts
- SMS
- Site vitrine

- E-secrétariat
  - Numéro dédié (dont diffusion dans les annuaires helloVisibilité)
  - Prise en charge et gestion des appels de vos clients par un(e) E-secrétaire dédié
  - Accès à tous les contacts et mémos en temps réel grâce à l'application mobile helloArtisan Pro



Offre spéciale  
Batimat 2024  
**1 MOIS OFFERT**  
sur  
helloE-secrétariat !

## Prise en charge des aides CEE – MPR\* avec les fonctionnalités d'helloE-secretariat

En partenariat avec **homélior**<sup>®</sup>

### helloRénov' Energétique

299€ HT/mois

- Avis Clients & référencement
- Jusqu'à 2 rendez-vous offerts
- SMS
- Site vitrine
- E-secrétariat

- Prise en charge des aides CEE & MaPrimeRénov' des clients particuliers
  - Prise en charge des aides de vos clients dès la signature du devis
  - Démarches administratives gérées par une équipe dédiée
  - Montant du reste à charge déduit des aides
  - Un accès en temps réel pour envoyer les demandes de prise en charge grâce à l'app mobile helloArtisan Pro



\*CEE (Certificat d'économie d'énergie – MPR (MaPrimeRénov'))  
Engagement : 1 an minimum, 2 mois offerts grâce au paiement annuel (jusqu'à 598€ HT offerts). E-secrétariat : jusqu'à 100 appels / mois puis tarification sur mesure en fonction du volume d'appels.